

XXVII^e Congrès international de la population – UIESP / IUSSP
26 au 31 Août 2013. Busan, Corée.

**Transition de la fécondité au Maroc :
le rôle des hommes**

Muriel SAJOUX

CITERES UMR 7324, Équipe Monde Arabe et Méditerranée (EMAM), Université de Tours

Saïd CHAHOUA

Direction de la Statistique, Haut-Commissariat au Plan, Rabat

Session 171 : Séance Poster Fécondité

Résumé :

Plusieurs travaux ont démontré que la transition de la fécondité marocaine ne s'inscrit pas totalement dans le modèle explicatif classique de la transition démographique. Ainsi, si l'élévation de l'âge moyen au premier mariage des femmes, un des moteurs de la baisse de la fécondité, peut être analysée comme reflétant une « modernisation » des comportements matrimoniaux, les difficultés socio-économiques rencontrées par les jeunes adultes, hommes et femmes, semblent expliquer une partie du recul de l'âge moyen d'entrée en union, tant pour les femmes que pour les hommes. Par ailleurs, la forte baisse de la fécondité survenue en milieu rural depuis le début de la décennie 1990 relève pour partie d'un schéma atypique de transition notamment en raison de la déconnexion progressive entre baisse de la fécondité et alphabétisation des femmes. Mais le rôle de l'alphabétisation des hommes dans ce processus de baisse accélérée de la fécondité rurale n'a presque pas été étudié jusque-là.

L'objectif de ce travail est d'étudier le rôle des hommes dans la transition de la fécondité à travers deux axes principaux : d'une part, la hausse du niveau d'instruction des hommes, en particulier en milieu rural et, d'autre part, les difficultés qu'ils rencontrent en termes d'insertion professionnelle.

Mots clés : transition de la fécondité – alphabétisation masculine et féminine – chômage - Maroc

Relativement peu de travaux ont porté sur le rôle des hommes dans la transition démographique, notamment dans le contexte marocain. Pourtant, selon Courbage et Todd (2007a), les hommes ont eu un rôle décisif dans la transition démographique marocaine. L'objet de ce travail est d'interroger ce rôle à travers deux axes principaux : d'une part, la précocité de l'alphabétisation masculine sur l'alphabétisation féminine ; d'autre part, les difficultés rencontrées par les jeunes adultes, hommes et femmes, en matière d'insertion professionnelle.

Afin de bien saisir le contexte démographique dans lequel se situe cette réflexion, il est indispensable de commencer par préciser les principaux contours et spécificités de la transition de la fécondité au Maroc.

1. La transition de la fécondité marocaine : approche générale

La fécondité marocaine s'élevait en 1962 à 7,2 enfants par femme au niveau de l'ensemble du pays. Les résultats les plus récents, disponibles grâce à l'Enquête Nationale Démographique à Passages Répétés (ENDPR) 2009/2010, indiquent qu'elle est désormais de 2,2 enfants par femme, soit à un niveau frôlant désormais le seuil de remplacement des générations se situant à 2,1 enfants par femme. La fécondité marocaine a baissé sans discontinuer depuis les années 1960, même si le rythme de baisse a pu varier suivant les sous-périodes retenues.

Ainsi, à l'instar de très nombreux pays du Sud, le Maroc a connu une transition de la fécondité rapide (l'ISF a été divisé par plus de 3 en cinq décennies) qui elle-même s'inscrit dans une transition démographique rapide. Cette dernière revêt une autre dimension essentielle, la baisse de la mortalité, qui est un préalable indispensable à la baisse de la fécondité. L'importance de la baisse de la mortalité peut être appréhendée à partir du fort allongement de la durée moyenne de vie qu'a connu le pays en cinq décennies : l'espérance de vie à la naissance est passée de 47 ans en 1962 à 74,8 ans en 2010 ce qui représente un gain de près de 28 ans de durée de vie moyenne. La baisse de la mortalité infantile a quant à elle été particulièrement forte puisqu'elle a été divisée par près de 5 passant de 149 % en 1962 à 30,2 % en 2010.

Dans le contexte marocain où la procréation n'est socialement envisageable que dans le cadre du mariage, l'évolution de la fécondité est étroitement liée à l'élévation de l'âge moyen au premier mariage des femmes et à l'extension de la pratique contraceptive, tous deux considérés comme les déterminants proches, ou immédiats, de la fécondité. En matière de primo-nuptialité, force est de constater que les changements ont été très importants en l'espace de deux générations : si les femmes se mariaient en moyenne à l'âge de 17,3 ans en 1960, elles se marient désormais, en 2010, à 26,6 ans en moyenne. Quant à la prévalence contraceptive, elle concernait 8 % des femmes mariées en 1960, 35,9 % en 1987 et 63 % en 2003-2004. Les résultats de l'ENPSF 2011 (*Enquête Nationale sur la Population et la Santé Familiale*) indiquent qu'à présent 67,4% des femmes mariées utilisent une méthode contraceptive et montrent également que la convergence entre les deux milieux de résidence s'est encore renforcée puisque la prévalence contraceptive concerne 68,9% des femmes urbaines et 65,5% des femmes rurales.

2. Une transition de la fécondité pour partie atypique en milieu rural

Si la fécondité marocaine a commencé à baisser dans les années 60, il convient néanmoins de noter que jusqu'au milieu des années 70, cette baisse constatée au niveau de l'ensemble du pays était en réalité due au recul de la seule fécondité urbaine, la fécondité rurale restant alors toujours très élevée (Cf. Tableau 1). Dans un second temps, la fécondité rurale a amorcé sa baisse en diminuant de 1,5 enfant par femme entre 1977 et 1991. Par la suite, au cours de la décennie 90, la fécondité rurale va diminuer beaucoup plus rapidement qu'elle ne l'avait fait jusque-là de sorte qu'entre 1991 et 2004 l'ISF rural a diminué de 2,4 enfants par femme passant de 5,5 à 3,1 enfants par femme. Depuis, la baisse de la fécondité rurale s'est poursuivie à un rythme soutenu ce qui l'a faite passer en dessous de 3 enfants par femme pour atteindre 2,7 enfants par femme en 2010. La fécondité urbaine se situe quant à elle en dessous du seuil de renouvellement des générations puisqu'elle atteint 1,8 enfant par femme en 2010.

Tableau 1 - Evolution de l'ISF au Maroc selon le milieu de résidence de 1962 à 2010

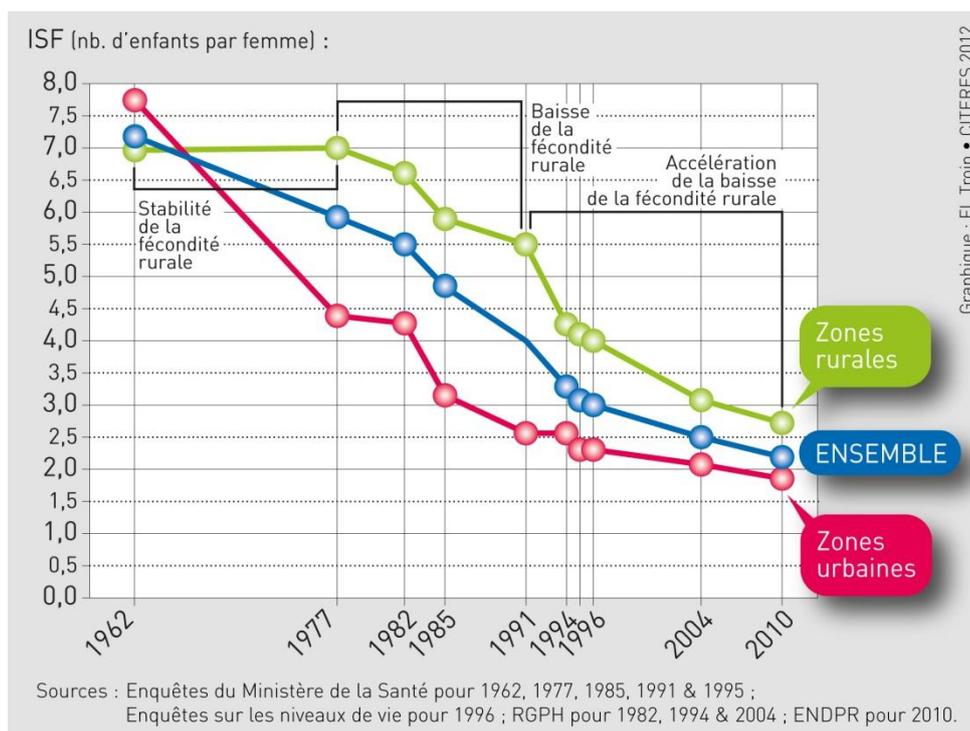
Année	1962	1977	1982	1985	1991	1994	1995	1996	2004	2010
Source ¹	EOM 1961-63	ENFPF 1979-80	RGPH 1982	ENPS I	ENPS II	RGPH 1994	ENSME 1997	ENVM 1998/99	RGPH 2004	ENDPR 2009/10
Urbain (a)	7,77	4,38	4,28	3,17	2,54	2,56	2,3	2,3	2,1	1,8
Rural (b)	6,91	7,02	6,59	5,86	5,54	4,25	4,1	4	3,1	2,7
Ensemble	7,2	5,91	5,52	4,84	4,04	3,28	3,1	3	2,5	2,2
Différentiel de fécondité (b)-(a)	-0,86	2,64	2,31	2,69	3	1,69	1,8	1,7	1	0,9

Sources : Années 1962, 1977, 1985, 1991, 1995 : Enquêtes du Ministère de la Santé, Rabat. Certaines données sont reprises de CERED, 1997, *Situation et perspectives démographiques du Maroc*, p. 29. Année 1996 : Enquête nationale sur les Niveaux de Vie des Ménages 1998/1999. Années 1982, 1994, 2004 : Recensement Général de la Population et de l'Habitat. Année 2010 : ENDPR 2009/2010.

La fécondité a donc baissé au Maroc selon un calendrier différencié pour chacun des deux milieux de résidence. Mais on assiste, depuis de nombreuses années déjà, à une convergence des niveaux de fécondité entre ces deux milieux. Comme l'indique l'évolution du différentiel de fécondité (Tableau 1), cette convergence est très rapide depuis le début des années 1990 puisque ce différentiel avait atteint un maximum de trois enfants par femme (en 1991, les fécondités urbaine et rurale étaient respectivement de 2,5 et 5,5 enfants par femme) et il a fortement diminué depuis et se situe à seulement 0,9 enfant par femme en 2010. Figure 1.

¹ Cf. liste des abréviations utilisées.

Figure 1. Trois phases dans l'évolution de la fécondité rurale au Maroc entre 1962 et 2010.



Graphique issu de Sajoux et Chahoua, 2012, p. 36.

L'élévation du niveau d'instruction des femmes influe de différentes façons sur la fécondité, à la fois sur le plan matériel et sur le plan culturel, et il a été clairement mis en évidence que la fécondité des femmes varie à l'inverse de leur niveau d'éducation (voir notamment Fargues, 1990, p. 21). Le recul de l'analphabétisme féminin qu'a connu le Maroc en 50 ans constitue une des manières d'illustrer l'élévation du niveau d'instruction des femmes. En 1960, 96 % des femmes marocaines étaient analphabètes ; en 1982 cette proportion était de 78% et en 2004 elle s'élevait à 54,7 %. Bien que l'analphabétisme féminin ait été réduit de près de moitié sur la période considérée, son niveau reste relativement élevé par rapport aux autres pays du Maghreb et provient essentiellement de la persistance d'un différentiel important entre milieu rural et milieu urbain.

La baisse de la fécondité s'est ainsi produite en milieu rural marocain alors même que le contexte socio-économique prévalant dans celui-ci n'y était a priori que peu favorable, notamment en raison de la persistance de forts taux d'analphabétisme féminin. Ainsi en 1994, date à laquelle la baisse de la fécondité rurale avait déjà entamé sa phase de forte accélération, près de 9 femmes sur 10 étaient analphabètes en milieu rural. Cette situation concernait alors une femme sur deux en milieu urbain. A cette même période, les filles rurales étaient trois fois moins scolarisées² en 1994 que les filles urbaines : 26,6 % d'entre elles étaient scolarisées contre 80,4 % des filles urbaines. Pour les garçons, l'écart de scolarisation entre ruraux et urbains était alors également nettement marqué (59,6 et 87,5 %) mais il était sans commune mesure avec celui que l'on pouvait alors observer au sein de la population féminine.

Analysant la transition féconde marocaine, Y.Courbage (1996, p. 199.) indiquait que « *le Maroc figure au rang du quartile des pays les moins favorisés en termes d'analphabétisme féminin, mais dans le quartile le plus favorisé pour son indice de fécondité* ». Des analyses réalisées aux échelles régionales et provinciales ont démontré la déconnexion entre recul de l'analphabétisme

² Les chiffres ici mentionnés pour la scolarisation concernent la population âgée de 8 à 13 ans.

féminin et baisse de la fécondité, cette déconnexion apparaissant encore plus nette en milieu rural (Sajoux et Chahoua, 2012). Cette situation a priori paradoxale laisse entrevoir une possible déconnexion entre la transition féconde marocaine et les déterminants socio-économiques classiques. Parmi les pistes explicatives alternatives, on peut considérer que la crise et/ou la pauvreté peuvent agir sur la fécondité par le biais de l'écart qu'il peut y avoir entre les aspirations économiques que les parents nourrissent pour leurs enfants et leur situation socio-économique du moment. Ce type de mécanismes semble avoir opéré dans la baisse de la fécondité en milieu rural marocain (Sajoux Ben Seddik, 2003 et 2009).

Dans le présent travail nous souhaitons interroger le lien entre alphabétisation masculine et fécondité de façon à déterminer si le rôle des hommes dans la transition de la fécondité ne serait pas en quelque sorte trop souvent « sous-estimé » ou pas assez « reconnu ».

3. Baisse de la fécondité et hausse du niveau d'instruction des hommes

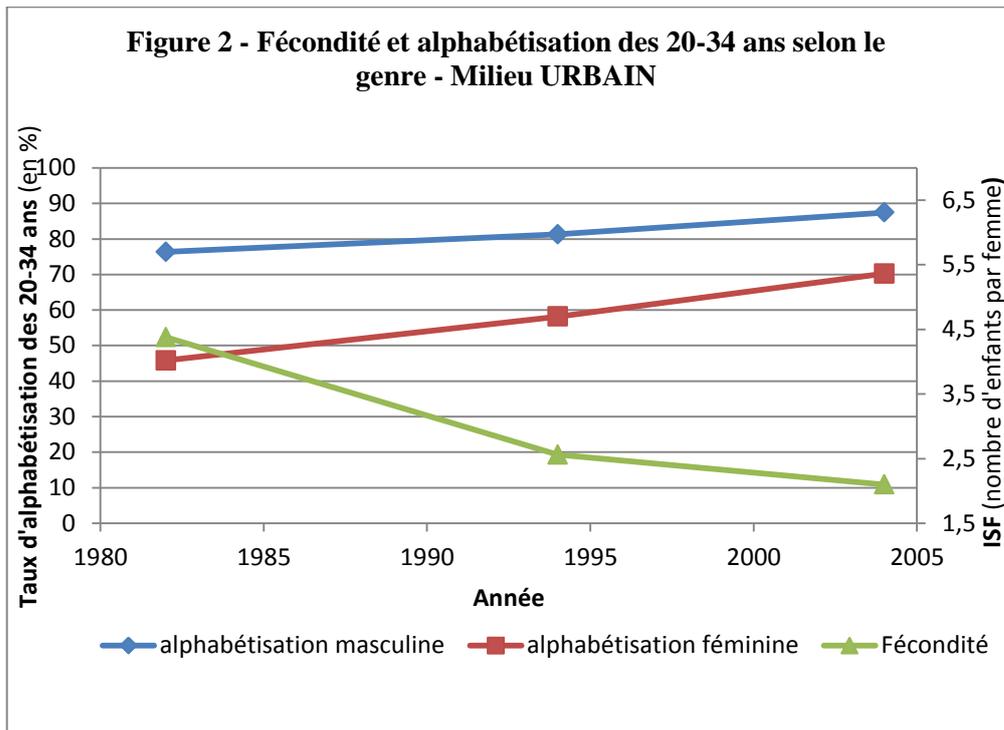
La mise en évidence de la relative déconnexion qui peut être constatée entre rythme de baisse de la fécondité et alphabétisation des femmes au Maroc, en particulier en milieu rural, nous pousse à nous interroger sur le rôle qu'a pu jouer, sur la fécondité, la hausse du niveau d'instruction des hommes. L'analyse développée par Courbage et Todd (2007b, p. 14-20) met en évidence que dans plusieurs pays musulmans, dont le Maroc, la fécondité a commencé à baisser avant que les femmes de 20 à 24 ans n'atteignent le seuil d'alphabétisation de 50% mais après que les hommes de cette même tranche d'âges aient franchi ce seuil. En nous basant sur les résultats issus des trois derniers recensements, nous avons quant à nous souhaité comparer l'évolution du taux d'alphabétisation des hommes et des femmes âgés de 20 à 34 ans. Tableau 2. Cette tranche d'âge de 15 années correspond, tant pour les hommes que pour les femmes, à la période de la vie au cours de laquelle sont le plus souvent élaborés (ou en tout cas envisagés) les projets de mise en union.

Tableau 2 - Taux d'alphabétisation des 20-34 ans selon le genre et le milieu de résidence

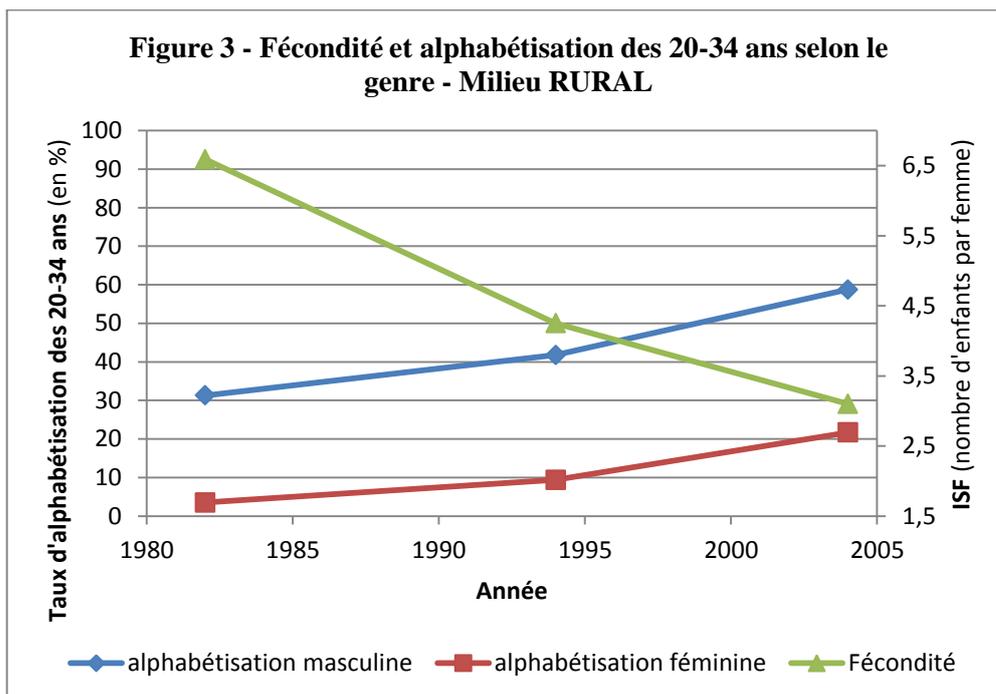
	1982		1994		2004	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Ensemble	53,7	23,8	64,5	37,4	75,0	49,6
Urbain	76,3	45,8	81,3	58,2	87,4	70,2
Rural	31,3	3,5	41,8	9,4	58,7	21,7

Source : RGPH 1982, 1994 et 2004.

En 1982, la fécondité était de 4,3 enfants par femme en milieu urbain. En matière d'alphabétisation féminine, même si des progrès avaient été réalisés par rapport à la situation prévalant antérieurement, force est de constater que moins de 50% des femmes urbaines âgées de 20 à 34 ans étaient alors alphabétisées. Le fait que les trois quarts des hommes urbains de cette tranche d'âge étaient alors alphabétisés a probablement joué un rôle positif dans le déclin de la fécondité urbaine qui était déjà bien entamé à cette date. Figure 2.



Source : RGPH 1982, 1994 et 2004.

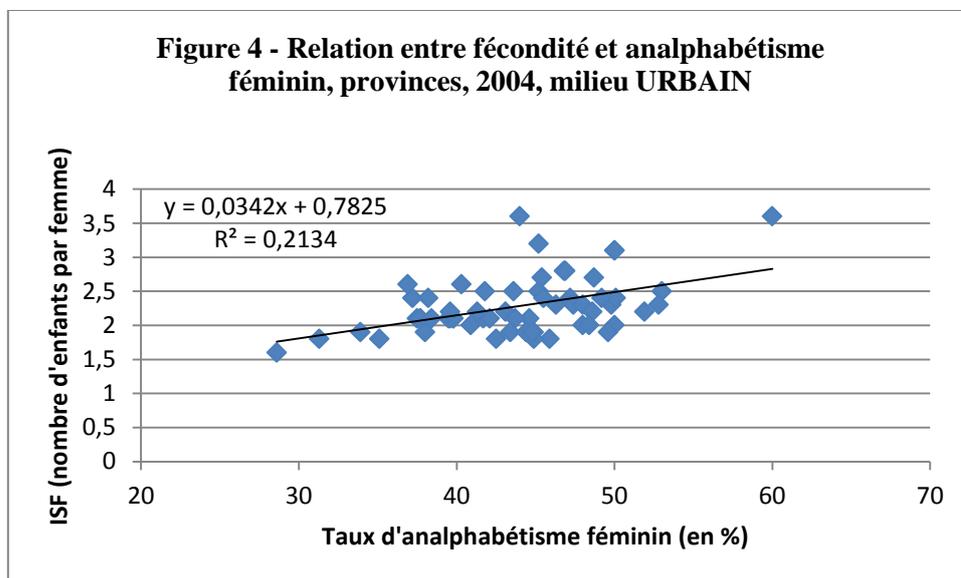


Source : RGPH 1982, 1994 et 2004.

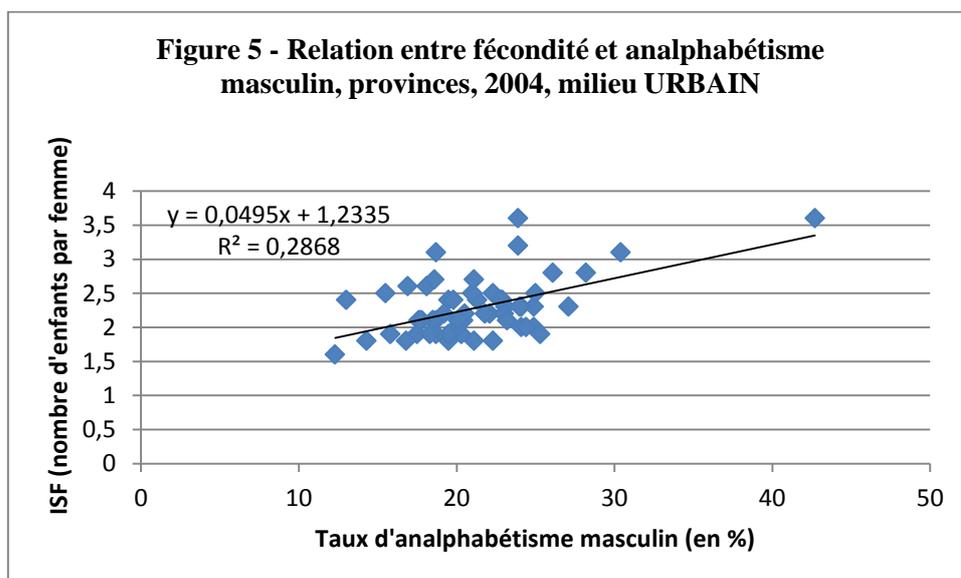
En 1994, la fécondité rurale avait à son tour atteint le niveau de 4,3 enfants par femme alors même que moins de 10% des femmes rurales âgées de 20 à 34 ans étaient alphabétisées. Figure 3. Là encore, l'alphabétisation des hommes ruraux de cette tranche d'âge (près de 42 % d'entre eux étaient alors alphabétisés) a certainement contribué à permettre le déclin de la fécondité rurale qui, comme nous l'avons vu précédemment, s'est notablement accéléré durant la décennie 1990. En 2004, la fécondité rurale avait atteint 3,1 enfants par femme alors même que seule une femme rurale de 20 à 34 ans sur cinq était alphabétisée. Couplée à bien d'autres facteurs, il est fort probable que le niveau atteint (58,7%) par l'alphabétisation des hommes ruraux de cette tranche d'âge a contribué

à rendre possible ce déclin accéléré de la fécondité rurale. Outre la précocité de l’alphabétisation masculine sur l’alphabétisation féminine, il est également possible que les hommes, généralement plus fréquemment que les femmes en contact avec des populations extérieures au douar de résidence, aient peu à peu véhiculé dans leur communauté et leur famille de nouvelles références en matière d’aspirations socio-économiques et de « modèles » de famille. La migration internationale des hommes vers des pays européens s’inscrit dans ce cadre. Il est notamment intéressant de noter que, d’une manière générale, ce sont les communes rurales ayant connu une émigration ancienne vers l’Europe qui affichent actuellement des niveaux de fécondité faibles voire très faibles et inférieurs au niveau de reconstitution des générations (Chahoua, 2008 ; Sajoux et Chahoua, 2012).

L’analyse des données provinciales du dernier recensement (2004) permet par ailleurs de mettre en évidence le fait qu’en milieu urbain la relation entre alphabétisation féminine (de la population âgée de 10 ans et plus) et fécondité est un peu moins forte ($R^2=0,21$; Figure 4) que celle que l’on peut observer entre alphabétisation masculine et fécondité ($R^2=0,29$; Figure 5).

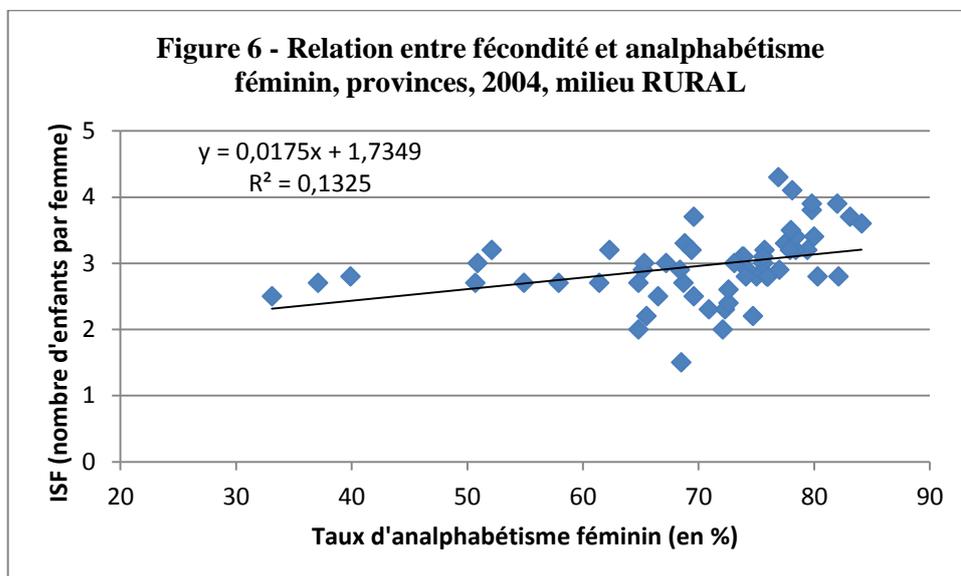


Source : RGPH 2004.

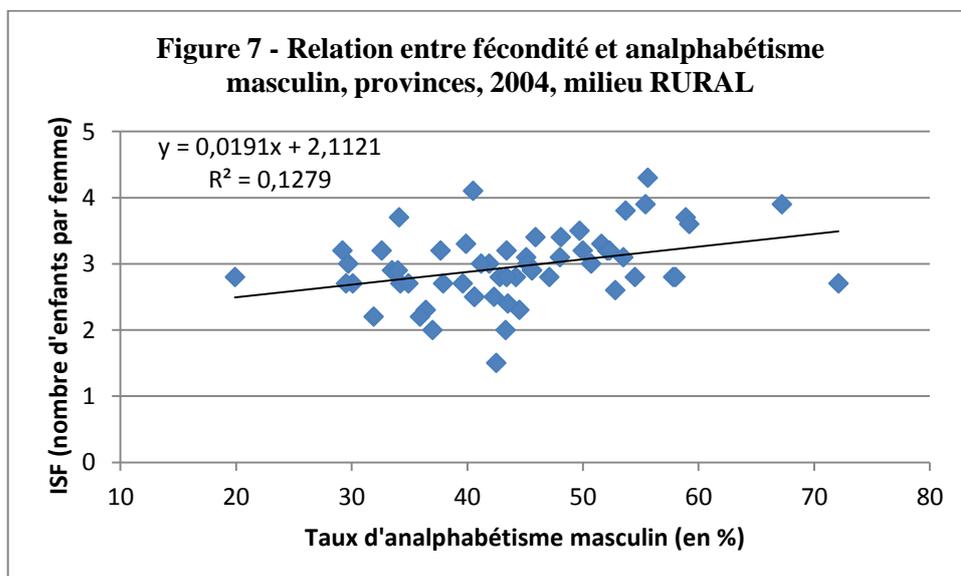


Source : RGPH 2004.

En milieu rural, l'intensité de la relation entre analphabétisme féminin et fécondité est du même ordre que celle de la relation entre analphabétisme masculin et fécondité ($R^2=0,13$: Figures 5 et 6). Cette intensité est par ailleurs bien plus faible que celles constatées précédemment pour le milieu urbain ce qui confirme à nouveau que les schémas explicatifs de la transition diffèrent au moins partiellement selon le milieu de résidence considéré.



Source : RGPH 2004.



Source : RGPH 2004.

L'ensemble de ces éléments tend à montrer que l'alphabétisation des hommes a probablement joué un rôle décisif en début de transition et qu'actuellement son rôle est au moins aussi important que celui joué par l'alphabétisation des femmes.

4. Prolongation du célibat et difficultés d'insertion professionnelle

Le recul de l'âge moyen d'entrée en union reflète des difficultés socio-économiques ?

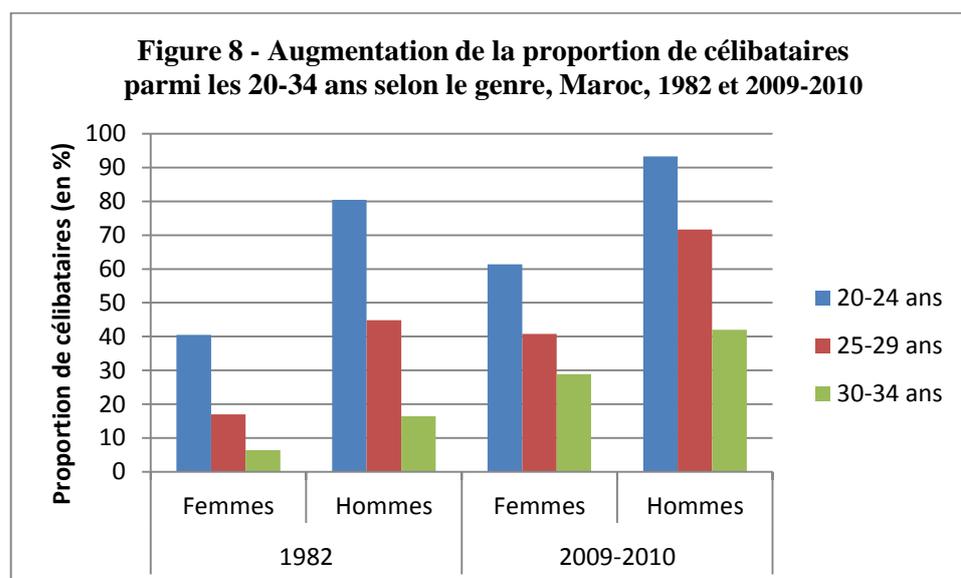
L'élévation de l'âge moyen au premier mariage des femmes est abondamment étudiée en tant que déterminant proche de la fécondité. Mais le recul de l'âge moyen d'entrée en union concerne également les hommes puisque ces derniers se mariaient en moyenne à 24 ans en 1960 alors qu'ils se marient en 2010, en moyenne, à 31,4 ans (Lfarakh, 2012). En milieu urbain, l'âge moyen au premier mariage des hommes atteint 32,5 ans contre 30 ans en milieu rural. Dans la région du Grand Casablanca il atteint même 33,9 ans et dans la région de l'Oriental 33,4 ans.

L'entrée en première union se faisant de plus en plus tardivement, on peut noter une importante progression du célibat au sein de la population âgée de 20 à 34 ans. Tableau 3. Entre 1982 et 2009-2010, la proportion de célibataires au sein des 20-24 ans a été multipliée par 1,5 pour les femmes et par 1,2 pour les hommes. Ainsi, alors que 40,5 % des femmes âgées de 20 à 24 ans étaient célibataires en 1982, plus de 61 % le sont en 2009-2010. Quant aux hommes célibataires de cette tranche d'âge, leur proportion est passée de 80,5 à 93%. Au sein des 25-29 ans, la proportion de célibataires a été multipliée par 2,4 pour les femmes (passant de 17 à 40,8%) tandis que chez les hommes elle a été multipliée par 1,6 (passant de 44,8 à 71,7). La prolongation du célibat apparaît encore plus nettement à travers l'évolution de la proportion de célibataires au sein des 30-34 ans. En effet, en moins de 30 ans, leur proportion a été multipliée par 4,5 chez les femmes (passant de 6,4 à 28,9%) et par 2,6 chez les hommes (passant de 16,4 à 42%). Figure 8.

Tableau 3 – Proportion de célibataires au sein des 20-34 ans selon le genre

Âges	RGPH 1971		RGPH 1982		RGPH 1994		RGPH 2004		ENDPR 2009-2010	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
20-24	20,4	71,3	40,5	80,5	55,9	89	61,3	92,1	61,4	93,3
25-29	6	30,6	17	44,8	35,1	63,5	40,7	68,7	40,8	71,7
30-34	3,1	12,7	6,4	16,4	18,3	33,2	27,3	41,5	28,9	42

Source : calculs d'après les données du Tableau 4 de Lfarakh, 2012, p. 20.



Source : calculs d'après les données du Tableau 4 de Lfarakh, 2012, p. 20

Si la prolongation du célibat peut être volontairement choisie, il serait cependant erroné de ne pas considérer qu'elle peut aussi être contrainte par les difficultés socio-économiques rencontrées par les jeunes adultes. Certains auteurs considèrent que le chômage des jeunes, et notamment des jeunes diplômés, ainsi que l'une de ses conséquences, l'incapacité à financer un logement, expliquent pour partie que le taux du mariage des hommes de 25 à 29 ans en Moyen-Orient et en Afrique du Nord (50 %) soit actuellement le plus bas des régions en développement (Mens, 2011).

Evolution du chômage des jeunes et des trentenaires

Selon les résultats des deux derniers recensements, le taux de chômage, au niveau de l'ensemble du pays, est resté quasi inchangé entre 1994 et 2004 se situant à ces dates respectivement à 16 et 16,7%. Pour l'ensemble de la population masculine il est passé de 14,1 à 13,7 % et pour les femmes de 23,1 à 25,5%³. L'analyse des taux de chômage selon la tranche d'âges permet de mettre en relief le caractère plus fortement marqué du chômage chez les jeunes. Ainsi, tant en 1994 qu'en 2004, près d'un homme actif sur 4 parmi les 20-24 ans est au chômage. Tableau 4. En 2004, cette situation concerne un actif sur cinq parmi les 25-29 ans. Parmi les moins de 35 ans, la plus forte augmentation relative du chômage est survenue au sein de la population masculine âgée de 30 à 34 ans, leur taux de chômage ayant presque été multiplié par deux en 10 ans passant de 7,6 à 14,3%. Les femmes sont quant à elles, pour une même tranche d'âge, davantage touchées par le chômage que les hommes. L'intensité du chômage féminin apparaît en 2004 identique à ce qu'elle était en 1994 pour les moins de 30 ans. Par contre, le taux de chômage des femmes âgées de 30 à 34 ans a été multiplié par 1,4 sur cette période (passant de 19,4 à 26,7 %) et celui des femmes âgées de 35 à 39 ans a quant à lui été multiplié par 3,4 passant de 5,7 à 19,4%. Les chiffres du chômage émanant des recensements sont fonction des déclarations spontanées recueillies. Aussi, on peut se demander si, par exemple, la très forte augmentation du chômage survenue en 10 ans chez les femmes de 35 à 39 ans n'est pas influencée par la manière dont les répondant(e)s se positionnent vis-à-vis des agents recenseurs⁴. Cependant, même si cette augmentation entre les deux recensements est « surestimée » en raison des réponses spontanées des individus, on peut se demander si la formation de ces dernières ne traduirait pas, via cette « surestimation », le sentiment que les difficultés socio-économiques de nombre de foyers se sont accrues et que la contribution des femmes à la formation des revenus de la famille, quand cette contribution n'est pas effective, serait très largement souhaitable pour faire face aux différentes charges financières du ménage.

Les évolutions survenues en 10 ans semblent donc témoigner à la fois de la persistance de taux de chômage chez les moins de 30 ans globalement aussi élevés en 2004 qu'ils l'étaient en 1994 mais aussi de l'aggravation du chômage chez les 30-34 ans et chez les 35-39 ans. Ces évolutions mettent en relief des difficultés d'accès à l'emploi qui restent intenses jusqu'à un âge plus avancé

³ HCP, 2005, p. 35.

⁴ Cf. note de bas de page suivante (HCP, 2005, p. 34) : « *Les chiffres du chômage issus du recensement ne sont pas directement comparables avec ceux de l'enquête sur l'emploi, et ce à cause :*

- *du concept du chômage retenu dans chaque opération (BIT pour l'enquête, déclaration spontanée pour le recensement de la population).*
- *de la médiatisation du recensement et de l'espoir que nourrissent certains actifs occupés à trouver un emploi meilleur en se déclarant chômeurs.*
- *des femmes au foyer qui se disent à la recherche d'un emploi. »*

qu'antérieurement. Les difficultés à se stabiliser professionnellement peuvent conduire les individus à reporter le moment de fonder une famille voire même à y renoncer.

Tableau 4 - Taux de chômage des moins de 40 ans selon genre, Maroc, Recensements 1994 et 2004

Âges	1994		2004		Evolution chômage masculin (3)/(1)	Evolution chômage féminin (4)/(2)
	Hommes (1)	Femmes (2)	Hommes (3)	Femmes (4)		
15-19	31	35,5	25	36,7	0,8	1,0
20-24	23,7	39,6	24,7	39,1	1,0	1,0
25-29	16,5	33,4	19,7	33,5	1,2	1,0
30-34	7,6	19,4	14,3	26,7	1,9	1,4
35-39	4,5	5,7	10,6	19,4	2,4	3,4

Source : d'après HCP, 2005, p 36.

Les chiffres du chômage émanant de l'Enquête Nationale sur l'Emploi (ENE) indiquent quant à eux une baisse du chômage entre 1999 et 2011. Le taux de chômage des hommes ainsi mesuré est passé de 14,1 à 8,4% et celui des femmes de 13,2 à 10,2%. Tableau 5. Bien que se situant à des niveaux différents de ceux émanant des recensements, ils mettent à leur tour en évidence le fait que le chômage touche plus fortement les moins de 35 ans. En 2011, les femmes sont (tous âges confondus) davantage concernées par le chômage que les hommes ; leur taux de chômage est supérieur de 50% à celui des hommes pour les tranches d'âge 25-34 ans et 35-44 ans. Un tel différentiel peut laisser supposer que les difficultés de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle expliquent en partie les différences dans l'accès à l'emploi selon le genre⁵. Une autre hypothèse peut également être formulée : conscientes de leur plus grand risque de chômage, les jeunes femmes (et leur famille), deviennent d'autant plus « exigeantes » en matière de stabilité financière de leur futur époux ce qui désavantage d'autant les hommes au chômage sur le marché matrimonial.

Tableau 5 - Taux de chômage selon l'âge et le genre, Maroc, ENE 1999 et 2011

	1999		2011		Evolution chômage masculin (3)/(1)	Evolution chômage féminin (4)/(2)
	Hommes (1)	Femmes (2)	Hommes (3)	Femmes (4)		
15 - 24	21,9	16,6	18,1	17,4	0,8	1,0
25 - 34	20,2	21,8	11,5	16,9	0,6	0,8
35 - 44	7,6	6,7	4,5	7	0,6	1,0
45 et plus	3,3	1,7	1,9	1,5	0,6	0,9
Ensemble	14,1	13,2	8,4	10,2	0,6	0,8

Sources : ENE 1999 et 2011⁶.

Il est très difficile d'isoler l'impact sur la fécondité du seul chômage masculin. Il semblerait que ce soit plus globalement les difficultés socio-économiques rencontrées par les jeunes couples

⁵ Pour être approfondie, cette question nécessiterait notamment d'analyser les taux de chômage selon le genre et le niveau de qualification, de cerner l'importance du chômage de longue durée selon le genre, mais aussi de comparer les conditions d'emploi des hommes et des femmes actifs occupés.

⁶ http://www.hcp.ma/Taux-de-chomage-de-la-population-masculine-selon-les-tranches-d-age_a259.html et http://www.hcp.ma/Taux-de-chomage-de-la-population-feminine-selon-les-tranches-d-age_a261.html [consultés le 10/08/2013]

qui les incitent à retarder leur mise en union, voire à y renoncer, et qui les incitent aussi, une fois en union, à limiter la taille de leur famille. Dans son étude sur l'évolution de la nuptialité dans le Sud marocain, L.Boufraioua (2012) a mis en relief, grâce à une enquête biographique réalisée dans la ville de Sidi Ifni, le fait que les déterminants du recul de la primo-nuptialité diffèrent selon le genre. Si l'impact de l'allongement de la durée des études et de l'acquisition de compétences potentiellement valorisables sur le marché de l'emploi semble particulièrement important pour expliquer l'évolution de la primo-nuptialité féminine, ce sont plutôt les contraintes économiques qui vont être à l'origine du report d'entrée en union pour les hommes. Ces dernières s'expriment essentiellement à travers les difficultés d'accès à l'emploi et aussi à travers la précarité dans le travail qui font que les hommes rencontrent de grandes difficultés pour constituer le capital économique nécessaire pour fonder un foyer : paiement de la dot, coût de la célébration du mariage et frais liés à l'installation du ménage.

Conclusion

L'analyse que nous avons développée permet de mettre en relief le rôle joué par les hommes dans le processus de transition de la fécondité marocaine sans ne nullement minorer celui joué par les femmes. Il ne s'agit pas d'opposer leurs rôles respectifs mais au contraire de souligner leur interdépendance. Prendre en compte les hommes dans l'étude de la fécondité n'est encore qu'assez rarement pratiqué. Pourtant, leur intégration dans l'analyse des questions de santé reproductive et de régulation des naissances est porteuse de nombreux enseignements et souligne l'importance de la prise en compte des relations au sein des couples (Andro et Desgrées du Lou, 2009 ; Andro et Hertrich, 2001). Une meilleure connaissance de la manière dont les couples, mais aussi les individus (hommes et femmes) souhaitant fonder une famille, composent avec les contraintes socio-économiques auxquelles ils doivent faire face permettrait à son tour d'enrichir le cadre d'analyse de la transition de la fécondité.

Références bibliographiques

- Andro A. et Desgrées du Lou A., 2009, "La place des hommes dans la santé sexuelle et reproductive : enjeux et difficultés" In *Autrepart* n°52 - *Régulation des Naissances et santé sexuelle : où sont les hommes ?*
- Andro A. et Hertrich V., 2001, "La demande de contraception au sein des couples au Sahel : les attentes des hommes rejoignent-elles celles de leurs épouses ? Une comparaison Burkina Faso, Mali et Ghana", *Population*, n° 5, 50 p.
- Boufraioua L., 2012, "La nuptialité dans le Sud marocain. Évolution des mœurs ou contraintes économiques ?", *Les Cahiers d'EMAM* n°21 – *Transition démographique et développement. Diversité des processus et études de cas Maghreb/Machrek*, Sajoux M. (dir.), 63-74. <http://emam.revues.org/508>
- Chahoua S., 2008, "La problématique de la relation entre transition urbaine et transition démographique au Maroc", *Les Cahiers du Plan*, n° 21, pp. 4-34.
- Courbage Y., 1996, "Transition féconde en Contexte Peu Propice : le Maroc de 1962 à 1994", *Congrès Régional Arabe de Population*, vol. 3, Le Caire, p. 186-219.

- Courbage Y. et Todd E., 2007a, *Révolution culturelle au Maroc. Le sens d'une transition démographique*, RES PUBLICA, février.
- Courbage Y. et Todd E., 2007b, *Le rendez-vous des civilisations*, coll. La République des Idées, éd. du Seuil, 169 p.
- Fargues P., 1990, "Algérie, Maroc, Tunisie : vers la famille restreinte ? ", *Population et sociétés*, juillet-août 1990, repris dans *Problèmes économiques*, Paris, n°2.196, 24 octobre, p. 20-23.
- Haut-Commissariat au Plan (HCP), 2005, *Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004. Rapport national - Caractéristiques Démographiques et Socio-Economiques*, 166 p.
- Lfarakh A., 2012, "Fécondité, nuptialité, rupture d'union et remariage : niveaux et tendances. Principaux résultats de l'Enquête nationale démographique à passages répétés 2009-2010", *Les Cahiers du Plan*, n°39, mars-avril, p. 14-29.
- Mens Y., 2011, "Génération chômage", *Alternatives internationales* n°50 de mars 2011 repris dans *Problèmes économiques*, n°3020 du 25 mai 2011, La documentation française, p. 13-16.
- Ministère de la Santé, 2012, *Enquête Nationale sur la Population et la Santé Familiale (ENPSF) 2011*, Rabat, 332 p.
- Sajoux Ben Seddik M., 2003, "Le malthusianisme de pauvreté dans le monde rural marocain : une stratégie implicite de mise à niveau socio-économique ?", in Henri REGNAULT (dir.), *Intégration euro-méditerranéenne et stratégies économiques*, Coll. *Emploi, Industrie et Territoire*, Paris, L'Harmattan, p. 177-192.
- Sajoux Ben Seddik M., 2009, "Impact de la pauvreté sur la transition de la fécondité : approche générale et illustration à partir de l'exemple de la population rurale au Maroc", in *Actes du XIII^e Colloque National de Démographie*, CUDEP (Conférence Universitaire de Démographie et d'Etude des Populations), p.125-137.
- Sajoux M. et Chahoua S., 2012, "Transition de la fécondité et développement au Maroc. Un lien complexe et spatialement différencié", *Les Cahiers d'EMAM n° 21 – Transition démographique et développement. Diversité des processus et études de cas Maghreb/Machrek*, Sajoux M. (dir.), 33-62. <http://emam.revues.org/485>

Liste des abréviations utilisées

- ENDPR : Enquête Nationale Démographique à Passages Répétés (1986-88 et 2009-10)
- ENE : Enquête Nationale sur l'Emploi
- ENFPF : Enquête Nationale sur la Fécondité et la Planification Familiale au Maroc 1979-1980
- ENPS I : Enquête Nationale sur la Planification Familiale, la Fécondité et la Santé de la Population au Maroc, 1987
- ENPS II : Enquête Nationale sur la Population et la Santé, 1992
- ENSME : Enquête Nationale sur la Santé de la Mère et de l'Enfant, 1997
- EOM : Enquête à Objectifs Multiples 1961-1963
- EPSF : Enquête sur la Population et la Santé Familiale 2003-04
- RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat